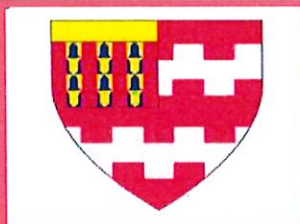


Mairie de Villereau
118 rue berlandois
59530 Villereau



villereau.fr
mairiedevillereau@orange.fr

Service enfance, jeunesse et vie associative

*Pour les publics petite enfance, enfance
et jeunesse*

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE **« MAIRIE DE VILLEREAU »**

Rédacteur : Benoît Dehaynain
Fonction coordinateur enfance jeunesse et vie associative
Directeur périscolaire et réfèrent du service civique
benoit.mairiedevillereau@orange.fr



03-27-49-68-06

SEPTEMBRE 2018

SOMMAIRE

1- Le territoire	page 3
2- Le public	page 4
3- Les structures d'accueil enfances et jeunesses	page 5
4- Notre structure : vocation et organisation	page 6
5- Constat	page 7
6- Intentions éducatives	page 8
7- Les moyens	page 9
8- Conduite du projet	page 10
9- Evaluation	page 11
10-Annexes	page 12
Annexe 1 : Organisation et fonctionnement de l'accueil périsscolaire dans le cadre du projet éducatif de territoire	page 13
Annexe 2 : : Etapes et organisation de l'action 11-17 ans	page 17
Annexe 3 : Organigramme de la structure	page 17
Annexe 3 : Données sociodémographiques	page 18

1. LE TERRITOIRE

Villereau appartient à la Communauté de Communes du Pays de Mormal regroupant 53 communes. Le village est installé sur un grand plateau, le « plateau Quercitain », situé entre Valenciennes et Maubeuge et entaillé de vallées relativement marquées dans un paysage plat.

Un village dispersé : La commune est caractérisée par un habitat dispersé. Avec le village centre et aggloméré de Villereau, on trouve également le hameau d'Herbignie qui est de la partie de commune qui se développe le plus en matière de construction immobilière. Le village se compose aussi de différents lieux-dits dont les principaux sont le ramponneau, Lorgnies et le Rond Quesne. Les commerces et structures privées sont majoritairement situés à Herbignies, tout comme les équipements publics (la mairie, l'école, les salles culturelles et la salle des sports).

La population en milieu rurale a des besoins en moyens de transport pour se rendre en zone urbaine. Le réseau de transport en commun mis en place par le conseil départemental est utilisé par la population scolaire mais également par les plus démunis ou les personnes isolées.

Forces et Contraintes du territoire

Forces	Contraintes
Situé sur l'axe Valenciennes-Maubeuge	Transports urbains limités
Territoire étendu	Peu d'implication des habitants dans les diverses activités public ou privé de la commune
Taux d'activité de la population important	
Développement de l'urbanisme	Secteur économique peu développé

Le développement du patrimoine immobilier de la collectivité et l'élargissement de l'offre d'accueil pour les jeunes transformé en atout pour la commune

Le choix, par la mairie, de développer ses équipements et de soutenir l'activité du village, permet d'attirer de nouveaux habitants. La construction d'une nouvelle enceinte scolaire en 2006 et la création d'un accueil périscolaire en 2009 ont permis à l'école de doubler son nombre de classe passant ainsi à 4 classes et 100 élèves inscrits. L'ouverture d'une cinquième classe et l'extension de l'école des projets à courts termes sur lesquels la commune travaille.

Le soutien à l'accueil de loisirs en période de vacances scolaires depuis 1985, la construction d'une nouvelle école en 2006, d'une salle des sports en 2011 sont des choix de la commune qui ont permis de proposer et développer les services à destination des habitants et de leur famille.

La Mairie a fait aussi le choix de soutenir les initiatives privées en permettant en 2010 l'implantation d'un EHPAD de 80 résidents, la création d'une crèche privée de 21 places en 2016 et l'accompagnement au projet de construction d'un centre social porté par l'espace de vie sociale « La Rhône ». Elle soutient le secteur associatif par la mise à disposition :

- des salles de réunions rénovées et fonctionnelles
- la salle des sports pour le développement des structures sportives.

Cela a permis une évolution de l'offre de loisirs sur le territoire à destination de ses habitants.

Des structures privées au cœur de notre territoire

La commune dispose d'acteurs du secteur privé fréquent en ruralité : des agriculteurs, une boulangerie, un primeur, un camping de 170 emplacements et quelques artisans.

La commune a su attirer des établissements d'accueils plus important.

Un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendante de 80 places s'est implanté sur la commune en 2009 accueillant tous types de pathologies (valides, semi-valides, dépendants, Alzheimer, désorientés).

La crèche KIWAOO propose, depuis sa création en 2016, un accueil avec une démarche éco-responsable et s'appuie sur la pédagogie Montessori. Sa capacité est de 24 places.

Les acteurs associatifs, partenaires indispensables de l'offre de loisirs

Le secteur associatif permet aux habitants d'avoir un large choix d'activités dans leur commune. Le sport est majoritairement représenté mais la culture et le lien social sont aussi représentés.

La mairie est leur premier partenaire en les accompagnant et en les soutenant dans chaque projet construit et mis en place sur notre territoire. La vie associative est l'acteur principal de l'animation de la vie locale et des loisirs sur la commune de Villereau.

2. LE PUBLIC

a) LES HABITANTS DE LA COMMUNE :

La population de la commune connaît un accroissement depuis une dizaine d'année. Sa population a augmenté de 33% depuis 2006 passant de 747 à près d'un millier d'habitants aujourd'hui.

359 ménages composent la population, 53.7 % sans enfants dont 22.2% de personne seul. 46.3 % de familles avec un ou plusieurs enfants, 53.7 % sont mariés ou pacsés.

Un taux d'activité de 93%

La population est majoritairement en activité sur le marché de l'emploi. Cela s'explique en partie par la répartition des âges car en 2012 la moitié de la population se situe entre 20 et 60 ans. Le niveau de formation est majoritairement de bac à supérieur. Les catégories socioprofessionnelles les plus représentées sont les employés et les professions intermédiaires.

Une population favorisée qui investit son patrimoine à la campagne

Le niveau de revenu des habitants est classé dans la moyenne supérieure. 78,5 % de propriétaire dont 92% en résidence principale. Les populations viennent dans notre commune pour s'y installer et y construire leur vie.

Une population qui fait le choix de la campagne à proximité de la Ville

Etant situé entre Maubeuge et Valenciennes, une gare à 5 minutes et à moins de 10 minutes des axes autoroutiers, les personnes s'installant dans notre territoire font le choix du calme de la vie à la campagne avec les services de la ville à proximité et le déplacement facile vers l'emploi.

Le développement de l'urbanisation a permis l'expansion de notre population qui ne devrait pas décroître ces prochaines années (une deuxième phase de construction de lotissements est en prévision, trois fois plus importante que la première). La commune peut s'attendre à voir sa population augmenter encore ces prochaines années.

Mais qui s'implique peu dans la vie communale et qui préfère rester chez elle le week-end

Par la lecture des rapports d'activités ou des échanges avec les représentants des associations, je m'aperçois que la majorité des personnes constituant le tissu associatif ne sont pas des habitants de la commune. Les manifestations associatives comme municipales ainsi que l'accueil de loisirs en période de vacances scolaires, ne sont pas fréquentés majoritairement par les habitants de la commune qui préfèrent des loisirs hors du territoire.

b) LE PUBLIC ENFANCE ET JEUNE

La jeunesse à la relance !

La commune a une pyramide des âges qui est identique aux pays développés en forme d'as de pique. Après analyse, il est possible de constater qu'il y a un creux sur la catégorie des 15-30 ans et un pic sur les 0-14 ans. Il peut être expliqué par les effets des nouveaux arrivants depuis plusieurs années sur le territoire.

3. LES STRUCTURES D'ACCUEILS ENFANCE ET JEUNESSES

o Les accueils collectifs :

Structure	Organisateur	Période d'accueil	Âges des publics accueillis	Nombre de personnes accueillies en moyenne
Structures publiques				
Ecole	Education Nationale	Jours scolaires	2-11 ans	100 enfants
Accueil de loisirs périscolaire	Mairie de Villereau	Jours scolaires	2-11 ans	25 enfants
Accueil de loisirs Intercommunal	CC Pays de Mormal	Printemps, août et automne	2-17 ans	50 à 80 au printemps et à l'automne 90 à 130 en août
Activités psychomotrices du RAM	RAM CC pays de Mormal	1 jeudi par mois	2-6 ans	10 enfants
Structure privée				
Crèche	KIWAOO babylou	Annuelle	0-3 ans	24 enfants
Structures associatives				
Club de tennis	Villereau TC	Lundi et vendredi	4-17 ans	30 enfants
Club de volley	EVS La Rhônelle	Mardi et jeudi	4-17 ans	21 enfants
Club de tennis de Table	EVS La Rhônelle	Mercredi	6-17 ans	22 enfants
Club de Danse	EVS La Rhônelle	Mercredi et samedi	5-17 ans	149 enfants
Club de basket Ball	EVS La Rhônelle	Mercredi	6-16 ans	16 enfants
Baby gym et baby sport	EVS La Rhônelle	Mercredi	2-5 ans	27 enfants
Club de badminton	EVS La Rhônelle	Mercredi	6-17 ans	15 enfants

- **Les accueils individualisés : Les assistantes maternelles agréées**

Sur le site de la caf « mon-enfant.fr », il y a 10 assistantes maternelles agréées répertoriées sur la commune de Villereau.

4. LA STRUCTURE : ORGANISATION ET VOCATION

A) ORGANISATION

1. Présentation Générale

La mairie de Villereau est une collectivité territoriale située au 118 rue berlandais à Villereau. Le secrétariat de la mairie est ouvert, au public, du lundi au vendredi de 16h00 à 18h00. Le conseil municipal exerce les compétences de proximité (écoles, urbanisme, action sociale, voirie, transports scolaires, ramassage des ordures ménagères, assainissement...).

Monsieur André Frehaut est le maire et représente à ce titre l'exécutif de la commune dont il gère le budget. Il est l'employeur du personnel communal et il est également l'agent de l'État pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires.

Le conseil municipal de la ville de Villereau est composé de 14 membres. Les compétences de la commune sont réparties en 7 commissions :

- Personnels écoles, urbanisme et subventions
- Patrimoine (cadre de vie, cimetière, culture et communication)
- Finances (emprunts, taxes et dématérialisation)
- Travaux (suivi et gestion, personnel technique, voies et réseaux)
- Parc naturel régionale
- Vie associative, sport et loisirs, fête et cérémonie
- Comité de vie sociale

Les services municipaux sont divisés en 3 secteurs : administratif, technique et espace vert et enfance, jeunesse et vie associative. 14 employés composent les services de la mairie dont 4 agents titulaires, 1 contrats d'avenir, 2 contrats d'apprentissage et 7 parcours emploi compétences.

La mairie de Villereau dispose d'un agrément « service civique » qui lui permet d'accueillir 2 volontaires chaque année.

Elle dispose également d'un agrément DRDJS pour le fonctionnement de son accueil périscolaire.

2. Les services municipaux

- **Le secrétariat**

Il est le premier service en contact avec les habitants. Sa première mission est souvent l'information. Il a en charge la gestion des actes administratifs du quotidien. C'est aussi le service de recueil des doléances, des litiges et des difficultés rencontrés par les habitants.

Il reste un service important dans une commune rurale en étant le lieu permettant l'échange entre l'entité public et ses administrés.

- **Le service technique et espaces verts**

Regroupé sous le même service, les agents ont en charge la gestion, l'entretien et la réparation technique des locaux, de la voirie et des espaces verts. La mairie a formé ses agents sur des compétences spécifiques, ils permettent à la mairie de ne pas faire appel à des prestataires pour les réparations bénignes et les travaux d'aménagements.

- **Le service enfance, jeunesse et vie associative**

- L'accueil périscolaire

La commune de s'est doté d'un accueil agréé par la DDCS et conventionné avec la CAF depuis 2009. La mission principale de l'accueil est de proposer une action éducative en complément de l'école dans un cadre interactif d'épanouissement.

Les activités se sont développées. A ce jour l'accueil périscolaire propose des activités créatives, sportives, d'expressions corporelles, culinaires ou multimédias.

Les intentions pédagogiques sont développées dans un projet élaboré par l'équipe d'animation.

- La vie association

Le service coordonne les relations, la communication et la gestion matériel entre la commune et les acteurs associatifs.

- Le service civique

Le service est garant de l'application du dispositif du service civique. Il coordonne toutes les étapes, de la demande d'agrément à l'accompagnement des volontaires.

B) VOCATION

La vocation de la mairie est de soutenir et accompagner les projets individuels et collectifs, privés comme publics dans la mesure où il y a un intérêt collectif ou un développement de l'individu.

5. CONSTAT

Pour les publics de 2 ans scolarisé à 10 ans, la mise en place d'un accueil périscolaire agréé par la DDCS est un réel enjeu pour la commune. Elle souhaite maintenir un accueil de qualité et respectant une réglementation en adéquation avec les besoins des enfants et les attentes des familles avant et après l'école. C'est dans ce cadre que la mairie pense que l'accueil périscolaire à un rôle éducatif à jouer parallèlement à l'éducation scolaire et familiale.

Concernant le public 11-17 ans, l'accroissement de la population jeune est une réalité et un réel atout pour la commune. L'augmentation des publics « jeunes » est justifié par les données statistiques mais également par le nombre d'usagers de cette tranche d'âge utilisant les transports scolaires chaque matin. C'est un public issu de familles favorisées et qui ne présente pas de difficultés majeures ou de vigilance à apporter au niveau des incivilités.

Cette population bien que visible sur les horaires scolaires, n'est pourtant que peu présente dans les activités proposées par les associations du village ou dans les publics fréquentant l'accueil de loisirs intercommunal sur la commune.

Mais concernant leur enfant, les sondages effectués lors des différents changements de rythmes scolaires démontrent que les familles sont à la recherche de diversités dans les activités qu'elles soient complémentaires et dans la continuité de l'organisation scolaire.

6. INTENTIONS EDUCATIVES

Eveiller des valeurs communes parmi les publics enfants et jeunes de la commune

**Promouvoir une action
éducative complémentaire de
l'école pour les 3-10 ans**

- Proposer des activités au sein de l'accueil périscolaire permettant le développement individuel dans un cadre collectif
- Mettre en place des actions de sensibilisation éducative et pédagogique sur des thématiques complémentaires de l'école

**Favoriser la dynamique de
projet du public
11-17 ans**

- Réunir les publics autour d'intérêt commun
- Développer l'accompagnement individuel des projets

Favoriser le développement des publics enfance et jeunesse par leur implication dans des projets individuels et /ou collectifs

7. MOYENS

a) Les moyens disponibles

Matériels	Humain	Financier
Locaux (école, salle des sports et espace ressources)	Coordinateur	PS caf - MSA
Espace ressources	Equipe d'animation	Budget affecté aux activités périscolaires
Matériel de sports Matériel pédagogique	Agents techniques (entretien et restauration)	

b) Les contraintes

- ⇒ Locaux disponibles très utilisés
- ⇒ Difficultés pour les publics de comprendre les rôles et missions des différents acteurs du projets ainsi que des dispositifs et des projets mis en place
- ⇒ Manque de moyen humain et financier indispensable au développement de projet

c) Les dispositifs et les partenaires

La mairie de Villereau est une petite collectivité territoriale. Ses partenariats extérieurs et son éligibilité aux dispositifs de développement local sont limités.

- **La caisse d'allocation familiales du Nord**

La CAF nous a accompagné dans la mise en place de l'accueil périscolaire en 2009. Lié au Contrat Enfance Jeunesse à sa création, le partenariat se traduit actuellement à travers les prestations de services liés à l'accueil collectif de mineur sur le temps périscolaire. Cette aide est indispensable pour nous permettre de reconduire et développer chaque année les activités proposées au sein de l'accueil périscolaire.

- **Espace de Vie Sociale « La Rhône ».**

Elle intervient dans le cadre de la délégation de l'organisation des activités sportives sur le temps périscolaire. La cadre et les objectifs de ses activités sont définis par la mairie. L'association met également en disposition de l'école et de l'accueil de loisirs périscolaire des animateurs sportifs.

- **Le service civique**

Depuis 2009 la mairie s'est portée comme structure d'accueil sur le dispositif du service civique. Dans la perspective de proposer des solutions aux publics jeunes, elle offre des missions de volontariat au sein du service jeunesse.

L'ambition est de permettre aux volontaires accueillis de développer leurs compétences ainsi que de leur permettre une insertion dans la vie active. Le suivi des volontaires doit leur permettre de construire un projet professionnel à la fin de leur mission.

Deux volontaires sont accueillis chaque année sur deux missions distinctes. Un des volontaires sera ambassadeur de citoyenneté et aura comme mission de « **Développer la citoyenneté à travers l'échange et la dynamique de projet** ». Sur cette mission le volontaire devra :

- Participer ou organiser des actions éducatives, culturelles et de loisirs en faveur des enfants et des jeunes favorisant la prise de responsabilité civique et développant le partage et l'échange.
- Participer à l'accompagnement extra-scolaire sous la forme de tutorats collectifs ou individuels auprès d'élèves de maternelles et primaires.
- Participer à la mise en place d'ateliers ludiques et d'animations favorisant les échanges autour des savoirs en collaboration avec les équipes éducatives.
- Développer une dynamique de projet collectif ou individuel sur le public 11-17 ans.

Le deuxième volontaire sera mobilisé sur la mission « **Sensibiliser les publics enfants et jeunes au numérique et favoriser l'accès à l'outil informatique** ». Sur cette mission le volontaire devra :

- Proposer et mettre en place des actions de sensibilisation aux usages des outils du numérique et de l'informatique au sein des ateliers numérique et multimédia pour faciliter l'accès des publics enfant, jeune et senior.
- Accompagner les enfants et les jeunes aux usages d'internet en vue de leur permettre d'acquérir les bons réflexes pour regrouper les sources et en ressortir des informations fiables

Les missions sont réalisées en collaboration avec les équipes d'animation. Elles seront complémentaires des actions existantes. Les compétences et centres d'intérêts du jeune volontaire seront la base de son action. Durant le temps de l'engagement, il y aura aussi une mission d'accompagnement du volontaire au projet personnel ainsi que la préparation à l'après service civique.

Le dispositif « service civique » est au cœur des orientations éducatives de la commune, reconnu comme un réel atout pour les structures éducatives, le public accueilli et les jeunes volontaires accompagnés.

8. CONDUITE DU PROJET

Elaboration du projet
Présentation au conseil municipal et aux représentants de l'éducation nationale (validation ou ajustement)
Présentation du projet éducatif à l'équipe d'animation périscolaire
Elaboration et validation du projet pédagogique
Suivi et mise en œuvre du projet éducatif
Évaluation

1	Insuffisant
2	Moyen
3	Satisfaisant
4	Excellent

Echelle d'évaluation :

9. EVALUATION

Objectif 1	Critères	Indicateurs	Outils de mesure (Les résultats attendus correspondent au niveau 3)	Évaluation				Commentaires
				1	2	3	4	
Proposer une action éducative complémentaire de l'école pour les 2-10 ans	Activité permettant le développement individuel à travers l'activité collective	Diversité des thématiques d'activités proposés (sport, culture, loisirs, créative, culinaire)	Au moins 2 thèmes d'activités différentes par semaine					
		Participation du public	Au moins 60 % de la capacité d'accueil					
	Action de sensibilisation	Nombre d'actions de sensibilisation mis en place chaque année	Au moins une action par année scolaire					
		Nombre d'enfants présent par action	Au moins 15 enfants par action					
		Thème des actions de sensibilisation	Au moins 3 thèmes différents sur 3 années scolaires					

Objectif 2	Critères	Indicateurs	Outils de mesure (Les résultats attendus correspondent au niveau 3)	Évaluation				Commentaires
				1	2	3	4	
Favoriser la dynamique de projet du public 11-17 ans	Réunir les publics autour d'intérêt commun	Nombre d'action mis en place	Au moins une par année					
		Participation à l'action de rencontre collective	Au moins 10 jeunes présents					
		Nombre de projet émanant du public	Au moins un projet					
	Développer les projets individuels	Diversités des formes d'action de rencontre	Au moins deux formes différentes					
		Nombre de jeunes rencontrés à travers les différentes actions de rencontres	Au moins 30 jeunes rencontrés					
		Nombre de jeunes accompagnés jusqu'à la finalisation de son projet	Au moins 5 jeunes par an					

ANNEXES

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ACCUEIL PERISCOLAIRE DANS LE CADRE DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE

Ecole	Marc et Olga Choquet	
Nombre d'élèves	101	
Dont maternelles	44	
Dont primaires	57	
Nombre d'enfants accueilli en périscolaire à l'année et en moyenne par accueil	70 sur l'année et 23 en moyenne par séance	
Jour de fonctionnement	Lundi, mardi, jeudi et vendredi	
Horaire de fonctionnement	7h30 à 9h00 et 16h30 à 18h00	
Structure de pilotage	Mairie de Villereau service enfance-jeunesse et vie associative	
	Education nationale	Ecole de Villereau
		IEN Avesnes-Le Quesnoy
Partenaires extérieurs	Caisse d'allocations familiales du Nord	
	Association « La Rhônelle »	
	Agence du service civique	

A- Articulations des activités scolaires et des activités périscolaires

Les Activités Pédagogiques Complémentaires mises en place par les enseignants se déroulant le matin, les activités pédagogiques principales de l'accueil périscolaire sont organisées sur le temps d'accueil de l'après-midi.

C'est une collaboration de qualité qui nous a permis de proposer un programme d'activités optimale. Cette collaboration nous permet également de se répartir les locaux sans difficultés.

Le programme d'événements de l'accueil périscolaire est également fixé en fonction des événements de l'école pour qu'il soit complémentaire et non pas en concurrence.

Activités pour les enfants inscrits à l'accueil périscolaire :

- Le matin : atelier en autonomie
- L'après-midi : activités aux choix selon un planning défini (activités créatives, jeux collectifs, expression corporelle, activités culinaires)

Ateliers complémentaires :

- Activités sportives le mardi pour les ce1, de2, cm1 et cm2 et le jeudi pour les grandes sections de maternelles et les CP de 16h30 à 18h00
- Atelier numérique et multimédia le jeudi de 16h30 à 18h00 pour les élèves de ce2 au cm2

Un projet pédagogique est élaboré. Il détaille les objectifs à atteindre et les actions mises en place par l'équipe d'animation permettant de les atteindre. Il explique également l'organisation générale et les règles de l'accueil périscolaire. Il est consultable par les familles.

B- Relation avec les familles :

Un dossier d'inscription regroupant les informations importantes concernant l'enfant nous est remis en début d'année avec la copie des vaccinations obligatoires.

Les parents peuvent nous solliciter directement au service enfance-jeunesse ou par téléphone et mail.

Une communication sur nos activités est prévue au moins deux fois par an. Si besoins des flashes d'informations sont distribuées au cours de l'année.

Chaque matin ou après-midi les animatrices ont un rôle d'échange avec les familles

Tarif :

ACCUEIL PERISCOLAIRE			
Forfaits Accueil			
		Matin	Après-midi
		Forfait 7h30- 9h00	Forfait 16h30- 18h00
VILLEREAU	Quotient familial CAF		
	0 à 369	0.35€	
	370 à 499	0.65€	
	500 à 700	0.85€	
	Supérieur à 700 et msa	0.90€	
	Autres régimes	1.00€	
EXTERIEUR	0 à 369	0.37€	
	370 à 499	0.67€	
	500 à 700	0.88€	
	Supérieur à 700 et msa	0.95€	
	Autres régimes	1.05€	

C- Partenaires extérieurs :

- ***Caisse d'allocation familiale***

A travers le contrat enfance jeunesse et la prestation de service, la caisse d'allocation familiale est un de nos financeurs. Son soutien nous permet de maintenir et de développer les activités périscolaires.

- ***Association La Rhône***

L'association la Rhône intervient dans le cadre des activités périscolaires en nous mettant à disposition des animateurs sportifs proposant des animations sur des thèmes divers

- ***L'agence du service civique***

Les volontaires accueillis au sein de la mairie ont un rôle important dans le cadre du PEDT et de l'accueil périscolaire. Par leurs missions et les projets mis en place, ils ont un rôle de sensibilisation et de développement de l'enfant qui s'ajoute à ceux de l'école et des équipes d'animation du service enfance-jeunesse.

D- Signataires et Validité du projet :

A. Frehaut, maire de Villereau



B. Dehaynain, Coordinateur
Enfance-Jeunesse Et Vie associative

V. David, directrice de l'école
Marc et Olga Choquet


ECOLE PRIMAIRE
Marc et Olga CHOQUET
116, Rue Berlandois
59530 VILLEREAU-HERBIGNIES

C. David, Inspecteur académique,
IEN Avesnes-Le Quesnoy



Le présent projet concerne les 3 prochaines années scolaires, à savoir :

- 2018-2019
- 2019-2020
- 2020-2021

Des évaluations intermédiaires sont prévues à chaque fin d'année. Au premier semestre 2021, une évaluation finale devra être programmée en vue de reconduire ou non le projet éducatif de territoire.

Etapes et organisation de l'action 11-17 ans

1- Présentation et formation des équipes au projet

- a. Explication du projet et des objectifs
- b. Analyse du public (culture, loisirs, sociale)
- c. Pédagogique et communication avec le public
- d. Réflexion et création d'outils de communication, de rencontre et de sensibilisation adaptés aux publics
- e. Action de communication et de rencontre (réseaux sociaux, structure sportives, action de terrain)

2- Organisation du temps de rencontre collectif

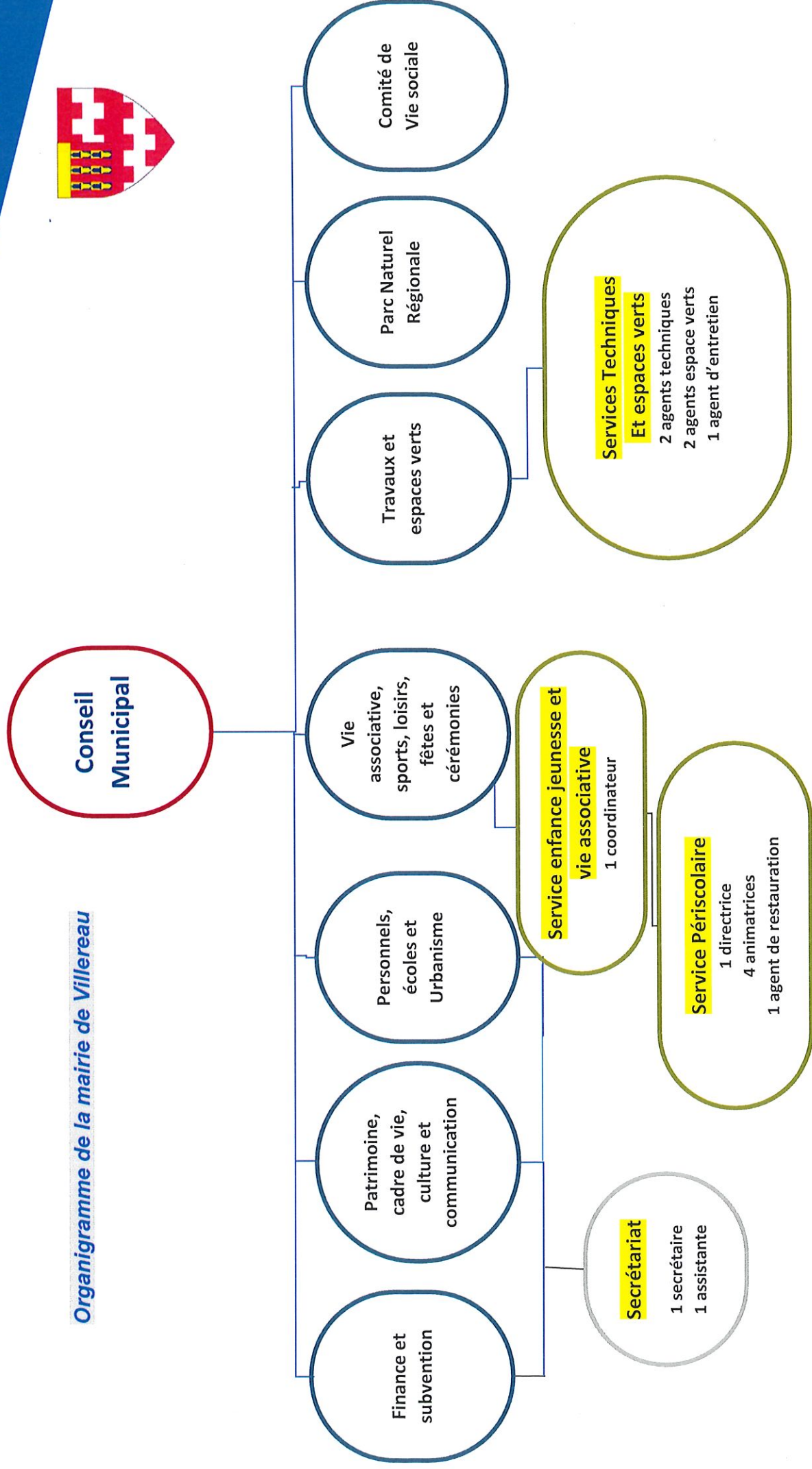
- a. Préparation (forme, objectif, déroulement)
- b. Impulser une dynamique de groupe sur un projet collectif de rencontre régulière mis en forme et cadrer par le public cible (projet de locale jeune, d'association, d'organisation d'évènement)
- c. Communiquer sur l'accompagnement individuel possible (au projet personnel, professionnelle)

3- Evaluation, bilan et perspective d'action

- a. Avec le public
- b. Avec l'équipe
- c. Avec les élus

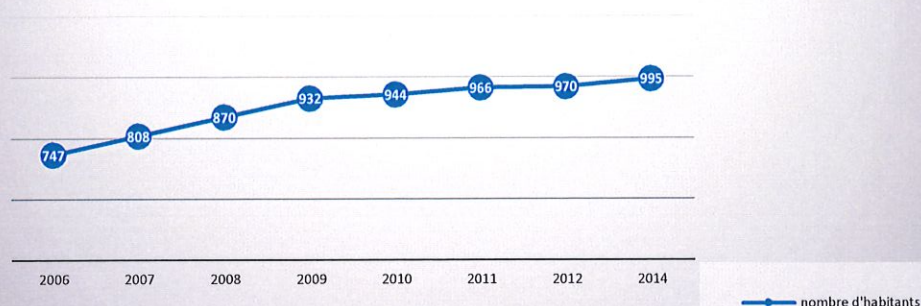


Organigramme de la mairie de Villereau

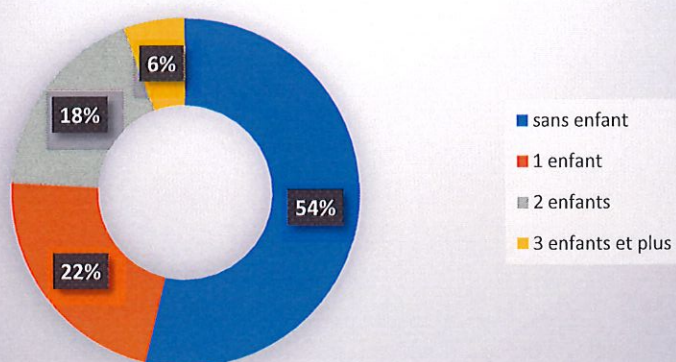


Donnée sociodémographique

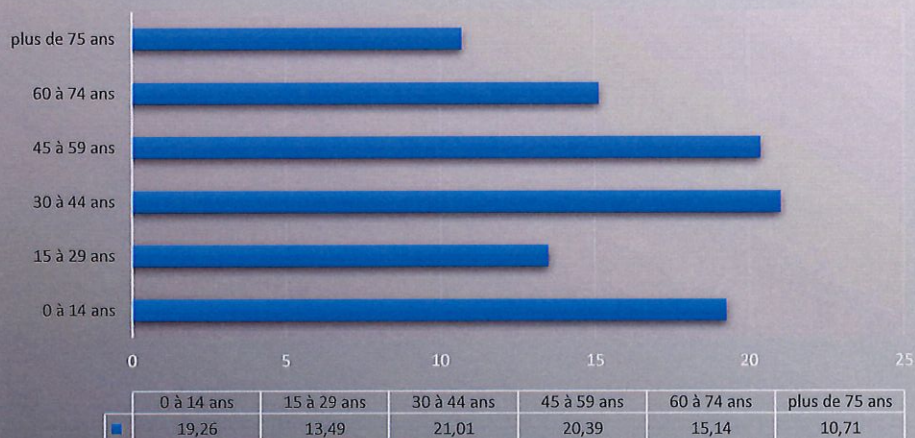
Evolution de la population



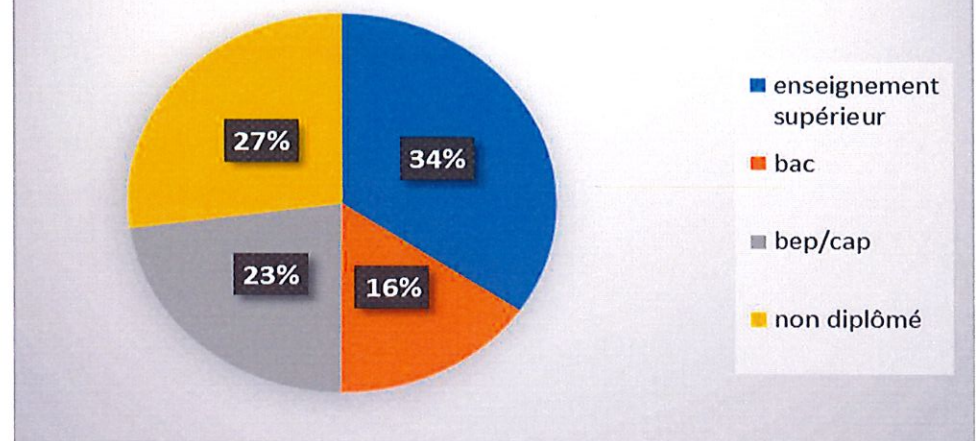
Répartition des ménages



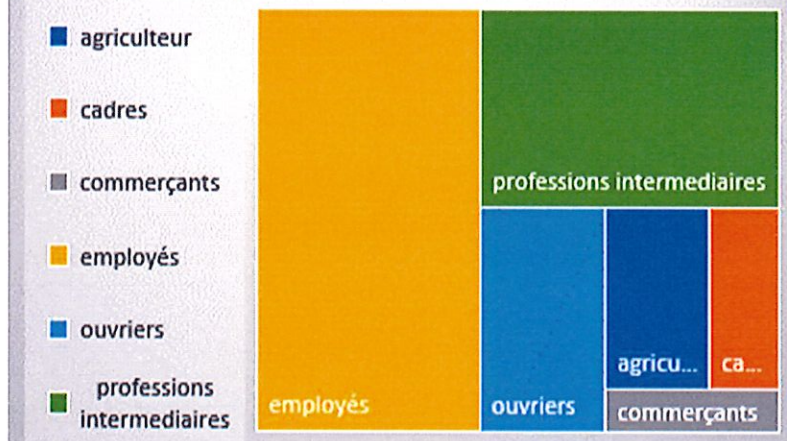
Répartition de la population selon son âge en 2012



Répartition par niveau d'étude



Répartition socio-pro



42.5 % d'employés,
27.1 % de prof. intermédiaire
12.8% d'ouvrier
5.7% de cadre
8.5 % d'agriculteur
3.4 % de commerçant

Revenu median disponible

